

Que sont les DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES ?



Ce sont des produits dangereux pour la santé et l'environnement.

Vidés dans l'évier, ils perturbent le traitement des eaux usées dans les stations d'épuration. Déposés avec les ordures ménagères, ils sont dangereux pour le personnel de collecte et sont préjudiciables au bon fonctionnement des centres de traitement.



Produit facilement inflammable, dont les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.



Produit nocif pouvant avoir des effets dangereux sur la santé ou être mortel.



Produit toxique qui, même en petite quantité, peut avoir des effets graves sur la santé ou être mortel.



Produit corrosif pouvant entraîner des lésions graves.



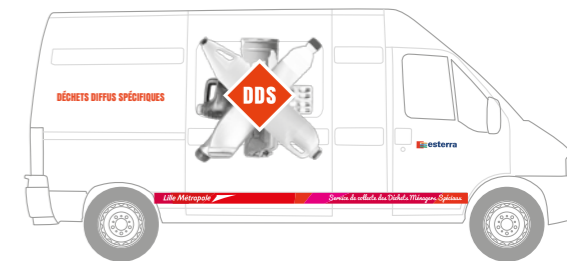
Produit dangereux pour l'environnement.

DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE SERVICE DDS

- ◆ **Acides** : acide chlorhydrique, sulfurique, décapants, détartrants...
- ◆ **Bases** : soude, ammoniaque, détergents, eau de javel...
- ◆ **Solvants liquides** : diluants, détachants...
- ◆ **Aérosols**
- ◆ **Phytoprotecteurs** : pesticides, fongicides, herbicides, engrais...
- ◆ **Produits pâteux** : peintures, colles, vernis, solvants, cires...
- ◆ **Huiles et graisses végétales** (huile de friture...)
- ◆ **Huiles moteurs et hydrauliques**
- ◆ **Médicaments, radios**
- ◆ **Déchets de soins conditionnés en boîtes réglementaires** (seringues, aiguilles)

SEULS LES BIDONS < à 10 LITRES SONT ACCEPTÉS

Le service DDS, mode d'emploi



Une camionnette sera stationnée sur les lieux et aux dates indiqués dans ce calendrier (y compris les jours fériés sauf les 1^{ers} janvier, 1^{er} mai, 11 novembre et 25 décembre) pour vous accueillir et réceptionner vos **Déchets Diffus Spécifiques**.

